

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du vendredi 13 août 2021 Par suite d'une convocation en date du 22 juillet 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à l'espace Pierre Brand, le 13 août 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 14 Délibération n°D_2021_08_13_12</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Christophe Piazzoni ? M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Carole Chen à Mme Anne-Marie Ceccon, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Avis du conseil municipal sur l'agrandissement et la rénovation des terrains de sport du complexe sportif du Vuache

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les membres du SIVU du Complexe Sportif se sont réunis en comité syndical en Mairie de Jonzier-Epagny le 15 mai 2021. Il rappelle que les délégués de la commune sont : Monsieur Marc BRUNIER (suppléant, présent) et Madame Carole CHEN (titulaire, excusée).

Il souligne que la volonté de la commune d'accompagner le club du FC Vuache a toujours été forte. Il compte environ 200 licenciés, il est dynamique. Des entraîneurs habitent Contamine-Sarzin et plusieurs de nos jeunes y sont inscrits.

Il poursuit en présentant les différents projets du SIVU du Complexe Sportif :

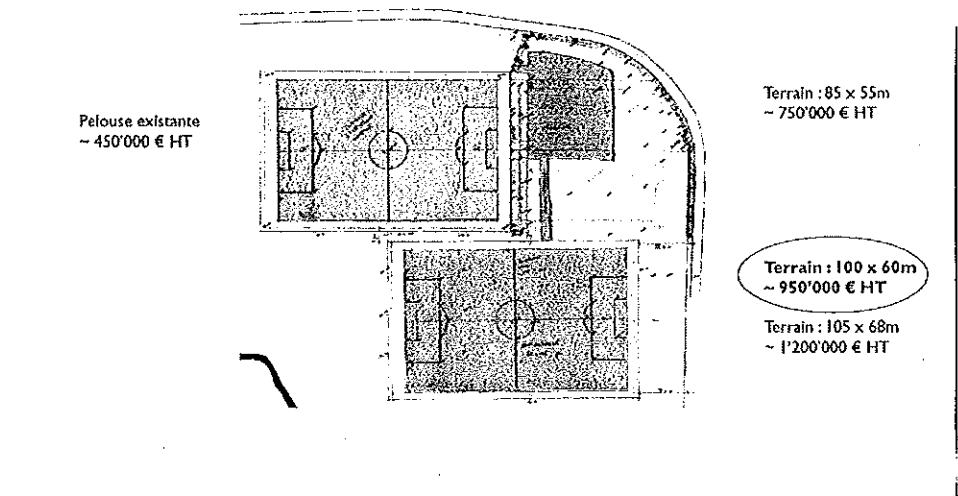
♦ Remplacement de la pelouse synthétique du terrain d'honneur par la réhabilitation de la pelouse synthétique actuelle (105 x 68 m) pour un coût de 450 000 € HT,

ou

♦ Réhabilitation du terrain d'entraînement :

- par la création d'un terrain 85 x 55 m (non homologable) pour un coût de 750 000 € HT,
- ou par la création d'un terrain 100 x 60 m (homologable) pour un coût de 950 000 € HT,
- ou par la création d'un terrain 105 x 68 m (homologable) pour un coût d'1 200 000 € HT.

ESTIMATIFS ALTERNATIVES



Les éléments de discussion portent sur les points suivants :

- ➔ La Fédération Française de Football révisé la taille des terrains et revoit à la baisse la taille des terrains homologables (terrain de 100 x 60 m homologable),
- ➔ Un nouveau terrain prendrait le relais, ainsi l'actuel serait moins utilisé ce qui prolongera sa durée de vie d'environ 10 ans,
- ➔ Plus de 90% des clubs du District Haute-Savoie - Pays de Gex possèdent 2 terrains,
- ➔ Il n'y aurait pas de subvention pour le remplacement du gazon synthétique existant, alors qu'une nouvelle construction pourrait en bénéficier.

Monsieur le Maire rappelle les coûts et leurs financements en 2009 :

PROJETS SIVU

- Rappel Projets mandat Sivu 2020 - 2026 :
 - Réhabilitation / création Terrain annexe
 - Changement gazon synthétique Terrain honneur

• Etat pluriannuel des emprunts (05/2021) :

Code emprunt	OBJET DE LA DEPENSE	Annuités pour l'exercice 2021	Annuités pour l'exercice 2022	Annuités pour l'exercice 2023	Annuités pour l'exercice 2024	Annuités pour l'exercice 2025	Annuités pour l'exercice 2026	Annuités pour l'exercice 2027	Annuités pour l'exercice 2028	Annuités pour l'exercice 2029	Annuités pour l'exercice 2030
2	Terrains terrain synthétique	30 504 23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Entretien gazon synthétique	8 624 79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Vegetales	28 014 18	25 324 18	24 724 18	24 134 18	23 534 18	22 914 18	22 284 18	21 674 18	21 063 08	0,00
5	Vegetales	13 342 58	10 342 38	10 242 88	10 143 38	10 043 88	9 944 38	9 844 88	9 745 38	9 645 88	0,00
TOTAL SELECTION		74 625 58	35 727 03	35 117 03	34 507 03	33 897 03	33 287 03	32 677 03	32 067 03	31 457 03	0,00

ELÉMENTS DE RÉFLEXION

- Bilan terrain synthétique - 2009
 - Coût terrain : 944'000 €
 - Subventions : 470'000 €
 - Emprunts : 370'000 € (2009/13 ans)
 - Autofinancement : 104'000 €

- Simulation emprunts : base 40'000 € / an
 - 15 ans : ~ 540'000 €
 - 12 ans : ~ 460'000 €
 - 10 ans : ~ 380'000 €

Si on reste dans les proportions des subventions, le coût du projet 100 x 60 m diminué des subventions est équivalent au remplacement du gazon du terrain actuel.

Il présente l'état pluriannuel de la dette qui montre que les échéances diminuent à compter de 2022. La volonté du SIVU du Complexe Sportif est de laisser les participations des communes au niveau actuel afin de pouvoir réaliser des nouveaux investissements.

Code emprunt	OBJET DE LA DEPENSE	Annuités pour l'exercice 2021	Annuités pour l'exercice 2022	Annuités pour l'exercice 2023
2	Travaux terrain synthétique	30 504,73	0,00	0,00
3	Emprunt capital synthétique	8 824,79	0,00	0,00
4	Vestiaires	26 014,18	25 394,18	24 774,18
5	Vestiaires	10 342,88	10 342,88	10 342,88
TOTAL SELECTION		75 686,58	35 737,06	35 117,06

Annuités pour l'exercice 2024	Annuités pour l'exercice 2025	Annuités pour l'exercice 2026	Annuités pour l'exercice 2027	Annuités pour l'exercice 2028	Annuités pour l'exercice 2029	Annuités pour l'exercice 2030
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24 154,18	23 634,18	22 914,18	22 294,18	21 674,18	21 053,98	0,00
10 430,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34 584,26	23 634,18	22 914,18	22 294,18	21 674,18	21 053,98	0,00

Les emprunts du terrain synthétique arrivent à échéance en 2021, la différence d'environ 40 000 € permettrait la réalisation d'un nouvel emprunt grâce à la baisse des annuités.

Voici les simulations de capital à emprunter avec une annuité de 40 000 € :

- 540 000 € sur 15 ans
- 460 000 € sur 12 ans
- 380 000 € sur 10 ans

Il termine en indiquant que les 6 communes membres du SIVU du Co. prononcer sur ce projet. Monsieur Ludovic Vuichard, président du SIVU proposé de présenter aux conseils municipaux en juillet ou août, notamment ceux fortement renouvelés à la suite des dernières élections municipales. Une réponse sera attendue pour septembre 2021.

Il convient d'étudier les deux options avant de répondre favorablement ou non à la question, à savoir si notre commune, comme les autres, accepte de maintenir le même effort financier. En effet, notre cotisation serait équivalente aux précédentes et échelonnées. Par ailleurs, ce projet cadre avec l'ADN de notre programme.

Après en avoir délibéré, à mains levées, par 13 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal :

- ♦ **APPROUVE** la création d'un terrain 100 x 60 m (homologable) pour un coût de 950 000 € HT,
- ♦ **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Président du Complexe Sportif.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 19 AOUT 2021	Fait à Contamine-Sarzin, le 19 AOUT 2021
Et de la publication le : 19 AOUT 2021	Le Maire, Georges CANICATTI

